



Bureau des collectivités territoriales et des élections  
Section des élections et des activités réglementées  
Aff. suivie par : Isabelle Ollagnier  
Tél : 04-92-36-72-38  
Mél : isabelle.ollagnier@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le **15 SEP. 2020**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2020 - 259-002**

**portant publication de la liste des candidats aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

**LA PRÉFÈTE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

- Vu** le code électoral ;
- Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- Vu** les candidatures enregistrées ;
- Sur proposition de** Monsieur le Secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE :

**Article 1 :** La liste des candidats aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020 est établie, conformément à l'ordre de leur enregistrement, ainsi qu'il suit :

Nom et prénom du candidat	Nom et prénom du remplaçant	Date et heure de la déclaration en préfecture	Nuance attribué au candidat
ROUX Jean-Yves	DEPIEDS Laurence	8 septembre 2020 9h25	DVG
SEGOND Claude	SAVORNIN Béatrice	8 septembre 2020 10h00	LR
LACHAMP Jean-Jacques	DUFOUR Claire	11 septembre 2020 9h45	DVG

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché aux emplacements habituels en mairie.

Un exemplaire sera déposé sur la table de chaque section de vote le jour du scrutin.

**Article 3** : Le Secrétaire général de la préfecture, le Président du tribunal judiciaire de Digne-les-Bain, président du bureau du collège électoral, Mesdames et Messieurs les Maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

la Préfète



Violaine DÉMARET